



Délai pour un avocat dessaisi pour transmettre le dossier à son successeur

Par **anais21**, le **12/10/2022 à 18:15**

Bonjour,

J'aimerais savoir quel serait un délai raisonnable pour qu'un avocat dessaisi transmette le dossier du client à son successeur?

Après combien de temps est-il raisonnable de saisir le bâtonnier?

Merci de vos réponses

Par **P.M.**, le **12/10/2022 à 18:50**

Bonjour,

Si ses honoraires ont été réglés, l'avocat désaisi doit transmettre immédiatement le dossier à son successeur...

Par **anais21**, le **12/10/2022 à 18:55**

Merci de votre réponse,

s'il y a contestation d'honoraires, que devient alors le délai raisonnable? Sachant que cet avocat ne m'a même pas transmis la décision alors qu'il en avait l'obligation et qui doit être signifiée dans un délai de 6 mois et qu'il mettrait en péril mon dossier s'il n'envoie pas cette décision à mon nouvel avocat.

Par **P.M.**, le **12/10/2022 à 19:01**

L'avocat non réglé devrait saisir le Bâtonnier pour la fixation de ses honoraires mais votre nouvel avocat devrait vous informer de cela...

Par **anais21**, le **12/10/2022** à **19:05**

Merci de votre réponse.

Mais j'aimerais savoir ce qu'il en est du délai de transmission du dossier indépendamment des honoraires, car de ce que je comprends un avocat n'a aucun droit de retenir un dossier, il lui appartient de saisir le bâtonnier pour fixation d'honoraires et j'aurais mes arguments à faire valoir aussi, mais cela ne devrait pas bloquer ma procédure qui a son propre calendrier.

Par **P.M.**, le **12/10/2022** à **20:36**

Le code de déontologie du barreau auquel il appartient devrait fixer la règle et en général on parle d'un bref délai pour saisir le Bâtonnier...

Vous parlez d'un délai de 6 mois, je pense donc que d'ici là cela devrait être réglé...

Encore une fois, votre nouvel avocat devrait pouvoir vous informer mais il devrait y avoir d'autres moyens de prendre connaissance de la décision de Justice que vous attendez...